

DIX QUESTIONS SUR LE VACCIN

1. **Je ne me suis jamais fait vacciner contre l'influenza, pourquoi me ferais-je vacciner contre le A(H1N1)?**

Réponse : Pour **protéger ma santé et celle des autres**, tant au travail qu'à la maison. Pour ne pas transmettre la grippe autour de moi.

2. **Je n'ai jamais vraiment attrapé une grippe et je suis en excellente santé, pourquoi me ferais-je vacciner?**

Réponse : Parce que le virus de la grippe A(H1N1) est nouveau et différent du virus de la grippe saisonnière et que **les individus ne disposent pas d'une immunité naturelle** pour se protéger. Tout le monde peut l'attraper et ce microbe a une affinité pour les plus jeunes.

3. **Est-ce vrai que le vaccin pourrait rendre mon système immunitaire plus faible à l'avenir?**

Réponse : Non.

Les vaccins permettent au système immunitaire de produire des anticorps qu'il gardera en mémoire pour un temps variable selon le type de vaccin. Si le virus ou la bactérie qui cause réellement la maladie entre dans le corps après la vaccination, notre système immunitaire saura se défendre.

Le vaccin contre le virus A(H1N1) contient une faible quantité de virus fragmenté et « mort ». Ce vaccin stimule le système immunitaire, mais ne peut pas provoquer la maladie.

Les vaccins ne nous exposent qu'à une très petite fraction des antigènes contre lesquels le système immunitaire se défend naturellement tous les jours. De plus, les vaccins n'utilisent qu'une infime partie de la mémoire du système immunitaire. Aucun risque, dans ces conditions, de saturer le système immunitaire et d'épuiser ses ressources!

4. **Quels sont les effets secondaires de ce vaccin?**

Réponse : Les risques de complication du vaccin sont moindres que ceux associés à la grippe A(H1N1). De plus, le vaccin **présente peu d'effets secondaires**. On peut s'attendre à : rougeur, douleur, gonflement au site d'injection et fièvre chez les jeunes enfants.

5. **Il y aurait des risques minimes de devoir composer avec le syndrome de Guillain-Barré? Quels sont les risques? Y a-t-il un profil type dans la population qui doit se méfier plus du syndrome de Guillain-Barré?**

Réponse : Il est possible qu'il existe un très faible risque de développer un syndrome de Guillain et Barré (SGB) après avoir été vacciné contre la grippe. Ce risque serait d'environ 1 cas de plus par million de personnes vaccinées par rapport à la fréquence attendue du SGB dans la population adulte qui est de 10 à 20 cas par million. Ce syndrome cause une paralysie progressive et réversible, mais peut parfois laisser des séquelles.

La cause du SGB est inconnue et nous ne connaissons pas de « profil type » qui doit s'en « méfier ». La majorité des cas surviennent après une infection intestinale ou respiratoire (incluant l'influenza), surtout chez les jeunes adultes et les personnes âgées.

6. **Si je suis allergique aux œufs (une des composantes du vaccin), que me conseillez-vous?**

Réponse : Les personnes allergiques aux œufs et qui ont fait une réaction assez grave pour consulter un médecin ou se rendre à l'hôpital, devraient consulter un médecin avant de recevoir le vaccin.

7. Quels sont les groupes les plus à risque pour le A(H1N1)?

Réponse : Le virus de la grippe A(H1N1) **affecte surtout les personnes jeunes et en santé**, ce qui n'est pas habituel. La moyenne d'âge des personnes hospitalisées lors de la première vague au Québec était dans la vingtaine et 1 cas sur 5 a séjourné aux soins intensifs

Il peut y avoir des **personnes qui sont à risque** de développer de sérieuses complications si elles attrapent la grippe A (H1N1), dont les femmes enceintes dans le 2^e et surtout le 3^e trimestres, les personnes qui ont une maladie chronique (ex. : diabète, maladie cardiaque ou pulmonaire), les enfants de moins de 2 ans, les personnes de 65 ans et plus et les personnes atteintes de cancer.

8. Comme le vaccin n'a pas fini d'être testé, quel est le risque potentiel de ce vaccin si on le compare avec un vaccin dont les tests sont terminés?

Réponse : le vaccin contre la grippe A(H1N1) a été conçu et fabriqué selon les normes de qualité en vigueur et a été approuvé par Santé Canada, dont l'un des rôles est de veiller à la sécurité des vaccins. Selon l'organisation mondiale de la Santé et les experts internationaux, rien ne permet de croire que ce vaccin pourrait avoir plus d'effets secondaires graves que le vaccin contre la grippe saisonnière. Le vaccin est donc sécuritaire. Par ailleurs, une surveillance des effets secondaires graves consécutifs à la vaccination est en place au Québec pour tous les vaccins incluant celui contre la grippe A(H1N1).

9. Expliquez-nous la différence entre un vaccin avec adjuvant et sans adjuvant?

Réponse : Les adjuvants sont utilisés pour renforcer le pouvoir immunisant du vaccin afin d'obtenir une meilleure réponse immunitaire. Donc, l'adjuvant rend le vaccin plus efficace. La présence d'un adjuvant permet aussi de réduire la quantité d'antigènes (virus mort) totale dans le vaccin. Dans le vaccin contre la grippe A(H1N1), l'adjuvant utilisé est complètement éliminé de l'organisme.

10. Quels sont les dangers du mercure qui se retrouve dans le vaccin?

Réponse : Le vaccin contre la grippe A (H1N1) **contient une très faible quantité de thimérosal**, un dérivé du mercure, déjà utilisé dans le vaccin contre la grippe saisonnière au Québec.

Le mercure présent dans le thimérosal des vaccins, l'éthyl mercure, ne s'accumule pas dans l'organisme. Le vaccin contient du thimérosal en petite quantité comme agent de conservation.

Enfin, pour plus d'information, visitez le www.santeestrie.qc.ca ou le www.pandemiequebec.gouv.qc.ca